

SURSIS DE DEUX ANS POUR LES BANQUES ALIMENTAIRES

Le Programme Européen d'aide Alimentaire aux personnes les plus démunies (PEAD) est une des principales sources d'approvisionnement des associations caritatives européennes. Chaque année, plus de 18 millions de personnes dans les 20 Etats membres participants bénéficient de l'aide distribuée dans le cadre de ce programme.

Or, le maintien de cette aide cruciale était jusqu'ici remis en cause par six Etats de l'Union européenne réunissant ensemble une minorité de blocage : l'Allemagne, la Suède, le Royaume-Uni, le Danemark, la République tchèque et les Pays-Bas. Ces pays s'appuyaient sur un récent arrêt de la Cour de justice Européenne estimant que le PEAD, fondé en 1987 pour contribuer à résorber les excédents agricoles, a dévié de son objectif initial et qu'il relève désormais de la politique sociale ! En effet, face à la progression de la pauvreté en Europe, le PEAD était obligé d'acheter de la nourriture pour compenser la diminution des stocks d'intervention.

La Commission avait donc dû proposer pour 2012 un plan limité aux stocks disponibles, d'un montant de 113,5 millions d'euros, soit moins d'un quart des plans précédents. Mais, face au tollé provoqué par ce désengagement, l'Allemagne a accepté un compromis qui permet de prolonger le programme à son niveau actuel en 2012 et 2013.

Le commissaire européen chargé de l'Agriculture, Dacian Ciolos, a promis de faire en sorte « *que tout soit prêt afin d'assurer la continuité du programme cet hiver* » avant d'ajouter que « *la Commission européenne veut rester un partenaire solide des banques alimentaires* ».

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct
Chambre d'Agriculture d'Auvergne